

“ délaissé à titre d'échange... au dit Sieur Jean Bte
 “ Leduc... les soixante arpens de terre en carré aussi
 “ sus-mentionnés avec l'Eglise et presbytère qui sont
 “ construits sur iceux... mouvant en censive de la dite
 “ Seigneurie et envers elle chargée d'aucuns droits ni
 “ servitudes pour lesquels dits soixante arpens de super-
 “ ficie... et trois arpens en carré avec les bâtiments cons-
 “ truits sur iceux le dit Sr Jean Bte Leduc a baillé et
 “ délaissé en contr'échange... et promet garantir de tous
 “ troubles et empêchements au dit Sr Curé... et Mar-
 “ guilliers... le dit Sieur Perthuys ès dit nom à ce pré-
 “ sent et acceptant pour un arpent et demi de terre de
 “ front sur toute la profondeur qui se trouvera jusqu'aux
 “ terres de la Côte St Joseph sur lequel il y a environ
 “ quinze arpens de superficie en valeur à prendre et
 “ joignant d'un côté Pierre Heno dit Deschamps, d'autre
 “ côté à Alexandre Boyer, d'un bout par devant le
 “ bord de la Rivière Katarakouy (1), d'autre bout par
 “ derrière les terres de la dite Côte St Joseph à com-
 “ mencer la dite jouissance aussi dès à présent, au dit
 “ Sieur Bailleur appartenant au moyen de l'acquisition
 “ qu'il en a faite par échange du dit Alexandre Boyer,
 “ lequel contrat le dit Sr Leduc promet fournir inces-
 “ samment au dit Sr Perthuys au dit nom, et au dit
 “ Boyer appartenant et faisant partie de plus grande
 “ quantité de terre à juste titre, dont il promet aider
 “ les dits Sieurs Curé et Marguilliers en cas de besoin...
 “ Ces échanges faits but à but sans aucune *soulte* ni re-
 “ tour de part ni d'autre... et aux charges, clauses et
 “ conditions ci-dessus et suivantes savoir : que le dit
 “ arpent et demi de terre de front sur toute sa profon-
 “ deur... servira de place à l'Eglise, presbytère, cime-
 “ tière et autres choses pour l'utilité et commodité de
 “ la dite Eglise à toujours sans en rien excepter par le
 “ dit Sr Leduc que la place d'un banc en la dite Eglise
 “ à l'endroit où doit être placé le banc seigneurial... et
 “ aussi les autres droits Honorifiques accoutumés... et
 “ encore à la charge plus que la dite oeuvre et fabrique
 “ sera tenue ainsi que le dit Sr Perthuys ès dit nom
 “ promet pour le bon plaisir toutefois de mon dit Sei-
 “ gneur l'illustre et révérendme Evêque de Québec de
 “ dire prr chacun an, le premier lundi d'après le jour
 “ et feste de St Jean Baptiste et ainsi continuer à per-
 “ pétuité à pareil jour une messe basse en l'intention
 “ du dit Sr Leduc et de la dite Dame son épouse pen-
 “ dant leur vie et après décès pour le repos de leur
 “ âme à commencer la première année que la messe sera
 “ célébrée en la dite Eglise, transportant les dites par-
 “ ties l'une à l'autre tous droits de propriété etc., des-
 “ saissant respectivement etc.....
 “ Fait et passé au dit Montréal, Etude de Danzé, l'un
 “ des dits notaires, l'an mil sept cent cinquante trois, le
 “ neuf janvier avant midi, et a le Sr Perthuys signé et
 “ le Sieur Leduc déclare ne savoir écrire ni signer de
 “ ce requis, lecture faite.

“ (signés) PERTHUYS, ptre. ADHEMAR.
 DANZÉ DE BLANZY.

“ Vu et approuvé ce seizième juillet, mil sept cent
 “ cinquante trois.

“ (signé) H. M., Evêque de Québec.”

C'est ainsi que se trouvaient perdus le travail et les sa-
 crifices de dix années. Que va-t-on faire ? Renoncer à
 l'espérance d'avoir un prêtre résidant ou bien recom-
 mencer les travaux, les mêmes sacrifices. Mais cette
 poignée d'habitants pauvres va sans doute perdre cou-
 rage ? Non. La foi ne compte pas avec les sacrifi-
 ces. La foi chez le peuple d'alors, tout comme dans nos
 populations d'aujourd'hui, c'est le besoin d'un temple,
 d'un prêtre, c'est presque de l'instinct. La prière, le
 culte public, la bénédiction comme les conseils d'un
 pasteur, ce sont les éléments de sa vie, il ne saurait
 s'en passer. Cet héritage des ancêtres il en connaît le
 prix.

L'arbre jadis planté sur nos bords et par des mains
 si chrétiennes de combien de sacrifices n'a-t-il pas été
 amosé ! Quel esprit de foi, quelle religieuse énergie
 dans la création des paroisses et des institutions dont
 s'honore la religion sur toute la face du pays !

C'est cet esprit de foi qu'anima les habitants de l'île
 Perrot dans les fâcheuses circonstances où ils se trou-
 vèrent. Avec la permission de Mgr de Pontbriand, en
 1753, ils se mirent à l'œuvre pour construire une
 seconde église, celle qui existe aujourd'hui. Mais leurs
 faibles moyens et l'état d'agitation où se trouva le pays
 jusqu'en 1763 retardèrent indéfiniment les travaux,
 au point qu'à cette époque de la conquête ils étaient
 loin d'être terminés. La guerre finie, on se remit à
 l'œuvre. Cependant il n'est pas étonnant que l'église
 ne fut guère plus avancée en 1767, si l'on fait atten-
 tion au nouvel ordre de choses qui suivit les événe-
 ments du temps jusqu'en 1775.

Dans ce long intervalle, les gens de l'île, comme par le
 passé, avaient à se rendre dans les paroisses voisines
 pour y recevoir les secours spirituels. On sait quels
 dangers ils avaient à rencontrer dans les tempêtes du
 lac et les glaces du printemps et de l'automne, surtout
 sur la baie d'Urfé. (2)

Pendant tout ce laps de temps nos bons insulaires
 n'avaient cessé de supplier, demandant un curé résidant
 que l'évêque ne pouvait cependant leur envoyer, faute
 de prêtres.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Billion est décédé jeudi dernier, à Québec,
 assisté de l'un de ses confrères du séminaire de Mont-
 réal.

Le défunt, né en 1814, était du diocèse de Paris.
 Après s'être chargé de l'éducation de quelques jeunes
 gens, dont l'un est devenu archevêque de Reims, M.
 Billion était entré, en 1841, au séminaire de Saint-
 Sulpice, où il enseigna successivement les sciences phy-
 siques et l'écriture Sainte. Arrivé en Canada en 1850,
 il fut d'abord employé au collège de Montréal, puis au
 grand séminaire. Il succéda ensuite, à la paroisse de
 Notre-Dame, au regretté M. Perreault, dans la direction
 spirituelle des enfants des écoles chrétiennes, fonction
 qu'il a remplie jusqu'à ces derniers temps.

Ses funérailles ont eu lieu samedi matin, à Notre-
 Dame, en grande pompe.

Il y avait environ cent cinquante prêtres présents,
 dont plus de cent curés, qui avaient voulu, au sortir de
 la retraite pastorale, rendre ce témoignage à la mémoire
 d'un des membres les plus distingués du clergé de ce
 diocèse.

Mgr de Montréal a fait lui-même l'absoute, assisté de
 M. Rousselot, curé de Notre-Dame, et de M. Dorval,
 curé de l'Assomption.

M. Bayle, ex-supérieur du séminaire, officiait, assisté
 de M. l'abbé Rousseau et de M. l'abbé Léveillé, comme
 diacre et sous-diacre. La messe des morts a été chantée
 avec un grand effet par le chœur de Notre-Dame au com-
 plet, sous la direction de M. l'abbé Desrochers. L'église
 était toute tendue de noir, et remplie de fidèles.

Après le service funèbre, le corps du défunt fut
 transporté au grand séminaire de la Montagne, où il fut
 enterré dans le nouveau caveau spécial des M.M. de
 Saint-Sulpice, qui a été creusé il y a quelques années
 sous la chapelle des séminaristes.

ARABI

J'aime ce pays féérique qui me rappelle l'Algérie, où
 j'ai vécu à l'âge d'enfant. C'est toujours avec une inex-
 primable émotion que je revois ces horizons dans des
 études où l'actualité me mène.

Avec quelle attention j'écoutais déjà, il y a cinq ans,
 M. de Lesseps dont je devais faire le portrait ! Il me
 disait et le passé et l'avenir de cette Afrique. Il me
 racontait la création du canal de Suez—ce chemin mi-
 roitant qui marche à travers le désert. Voici que des
 gens, tristes augures, annoncent que peut-être un jour,
 les bourriquets brouteront l'herbe sur le lieu où aura
 été l'entrée du canal.

Que s'est-il donc passé ? Simplement une affaire d'ar-
 gent ! On voit là des *billets de banque* tachés de sang
 comme dans une affaire d'assassinat. Tout s'explique
 enfin pour qui sait bien les principaux traits de tous
 ces faits étranges et de tous ces personnages bizarres.

Certes, je n'ai jamais vu Arabi—et il y a des choses
 que j'aimerais mieux voir !

Ce n'est donc point son portrait que je dessine...
 Mais soyez certain que ce croquis très inédit qui vient
 d'Egypte est ressemblant.

Donc le Khédive Ismaïl avait fait faillite. On l'avait
 envoyé à Naples, comme jadis ici, on envoyait à la prison
 pour dettes. Les gouvernements de France et d'Angle-
 terre furent les syndics.

La dette était grosse ; deux milliards et demi—le
 gage l'était moins—deux millions d'hectares.

M. de Blignières, contrôleur français, a fait ce que
 Talleyrand n'aimait pas qu'on fit—du zèle. Entr'autres
 dépenses, il réduisit la paie de l'armée égyptienne. Sur-
 tout les officiers murmurèrent—les soldats sont davan-
 tage habitués à avoir faim.

Le baron de Ring, consul-général français, comprit
 qu'il devait, lui, représenter plutôt le drapeau que l'ar-
 gent français. Il prit un système bien moins dur pour
 l'Egypte.

Le gouvernement français ne sut jamais définitive-
 ment choisir entre le système Ring et le système Bli-
 gnères. Voilà pourquoi il a fini par *s'asseoir entre*
deux selles.

Un jour Arabi entra chez M. de Ring. Celui-ci est
 un homme encore jeune, d'un esprit très mûr, diplo-
 mate de carrière. Il a l'éloquence, la science et l'ha-
 bileté de l'ancienne diplomatie monarchique. Il est
 froid comme un Alsacien.

Le consul-général pria Arabi de s'asseoir. Arabi resta
 debout... et il tira son sabre. Un autre que M. de
 Ring aurait eu quelque frisson. Notre consul eut seule-
 ment une surprise.

“ J'apporte mon sabre à ton service, dit Arabi ; nous
 avons confiance en toi. Si tu nous débarrasses de M. de
 Blignières, qui soutient le Turc Riaz, nous sommes avec
 la France ! ”

On s'imagine que M. de Ring fut fort embarrassé
 par ce discours et par ce sabre !

Arabi personnifiait d'abord les revendications de
 l'armée—et surtout les revendications du Fellah, le
 premier possesseur du sol. C'est toujours la révolte
 sourde et continue du conquis contre le conquérant.
 Le conquérant est ici le Turc.

Arabi a bien l'aspect du soldat fils de paysan—les
 fellahs sont tous agriculteurs. Il est grand et fort. Il a
 le gros nez africain. Son œil a, dit-on, la petitesse et
 la douceur de l'œil d'éléphant—alors que le bas du
 visage rappelle la mâchoire d'un boule-dogue. Calme et
 tenace—voilà, en effet, ses traits particuliers.

Sa bravoure est reconnue par tous. Un de ses enne-
 mis me dit : “ C'est un homme brave qui n'est pas un
 brave homme. ”

Il est sorti de l'école d'état-major fondée par le fa-
 meux colonel français Selves. Plusieurs de ses ins-
 tructeurs militaires ont été des officiers français. Il a
 dit qu'il aimait la France. N'en croyez rien. Aucun
 musulman, à moins que ce ne soit un chef arabe com-
 promis chez nous, n'aime la France—quoiqu'elle ne
 soit plus une nation chrétienne. Mais Arabi déteste
 bien moins la France que l'Angleterre—voilà la vérité.

Il ne passait point général parce que sa haine de
 Fellah (paysan) était connue des Turcs au pouvoir.
 Cependant sa personnalité débordait déjà de son petit
 cadre, vers 1880, époque où un de mes amis le connut,
 voulant quitter l'Egypte et aller à la Mecque...

Je viens de lire cette phrase dans un journal anglais :
 “ Arabi, c'est la haine du musulman contre le chré-
 tien... il fallait tout d'abord le fusiller et on aurait vu
 ensuite. ” Petit moyen ! Fusiller la haine !

C'est inutile que de briser un verre pour en détruire
 le vin dangereux qui y était contenu. Il faut aussi
 briser le tonneau—que dis-je, la vigne, où ce vin renaît
 chaque année...

François de Sales était le composé de quatre grandes
 vertus, Arabi est le composé de quatre haines. Il hait
 le Roumi (le Franc)—il hait le Turc—il hait le Khé-
 dive—il hait l'Angleterre.

Cela ne veut pas dire que, selon ses intérêts, il ne
 devienne l'ami du Roumi—du Turc—du Khédive—et
 même, ce qui serait le plus dur pour lui, de l'Angle-
 terre.

D'ailleurs, très fin, comme l'Arabe, quoiqu'il n'en ait
 pas la race affinée.

Le Sultan envoie Dervisch-Pacha au Caire. Le vieux
 maréchal a pour mission d'écraser Arabi. Arabi va à
 lui : “ Je suis ton meilleur ami. Si tu te laisses battre
 momentanément par moi, tu seras Khédive ! ” Cela est
 authentique quoique inédit comme le reste—et cette
 phrase inattendue ne rappelle-t-elle point celle que le
 pseudo-ours de baraque marseillaise jeta dans l'oreille
 étonnée de son adversaire, dans une lutte athlétique :
 “ *Cinq francs si tu te laisses tomber par moi !* ”

D'ailleurs très fin ! Avant tout le monde il se com-
 prit inattaquable par l'escadre. Ces canons merveil-
 leux de puissance, il les savait comme en chocolat. O
 notre belle flotte française ! O nos marins si fiers ! O
 notre pavillon, que le canon du bord salue chaque
 matin, comme la cloche de l'église sonne à l'élévation !
 O France, ton drapeau neuf serait-il aussi déchiré par
 ces choses d'Orient—que ton vieux drapeau l'avait été
 par la mitraille ?

D'ailleurs, point savant. Seulement homme d'insti-
 nct. Résolu à ne quitter son rôle qu'avec sa tête.
 Enfin c'est *quelqu'un*—et ce qui pis est, quelqu'un
 “ croyant ” comme un bédouin. M. Gambetta se trom-
 pa sur lui. Il ne le prit même pas pour un autre major
 Labordère !

M. Gambetta a pourtant eu en tout cela certain pres-
 sentiment de la grande façon française. Je suis prêt à
 le reconnaître.

Malheureusement M. Gambetta a dans l'esprit un
 défaut d'équilibre. Le premier de son parti par le côté
 lumineux, et comme hors de pair—il est par son autre
 côté sombre, inférieur même, ainsi qu'on l'a vu, à M.
 Challemel-Lacour. Il est borgne. La moitié de son cer-
 veau est dans l'obscurité.

Ses sous-ordres étaient des myopes. Les livres bleu
 d'Angleterre et jaune de France sont pleins d'étranges
 visions. On y voit deux sortes d'oreilles—les oreilles
 d'âne et les oreilles de renard, et ce ne sont pas nos
 compatriotes qui sont les renards.

Bref, Arabi a été une des causes principales de la
 chute de M. Gambetta. Notre Chambre des députés,
 qui a si grand-peur du dictateur jacobin, devrait avoir
 quelque reconnaissance pour Arabi !...

Quant à M. de Freycinet, il ne sera toujours qu'un
 bon ingénieur. Comme ministre des travaux publics, il
 voyait plutôt de loin que de près—ainsi que les pres-
 bytes—En politique étrangère, il ne voit plus de loin.

(1) Cataractes était à proprement parler le haut du fleuve
 St-Laurent ou Grande-Rivière, près de Kingston.

(2) C'est dans cette baie que furent inhumés, en 1687, Pierre

Jean de Lalonde, dit L'Espérance, et huit autres Français tués
 par les Iroquois (*Registres de Lachine*). Ces corps ayant été re-
 trouvés en 1866, furent déposés dans l'église de Ste-Anne du
 Bout de l'Île. (*L'Abbé Tanguay*.)